

Stratégie **culture** 2030 en bref

Une vision

VISION 2030

La culture est l'ouverture au monde, à l'autre, à soi.

Accessible à toutes et tous, elle constitue la base solide d'une société durable et inclusive, innovante et respectueuse.

Elle permet de mettre en perspective les enjeux actuels de la société et de penser celle de demain.

Le Service de la culture contribue à la réalisation de cette vision par ses différentes missions et par l'intermédiaire de ses différentes entités.



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Trois missions

1 CONSERVATION ET MISE EN VALEUR

Collecter, conserver, étudier, communiquer et partager le patrimoine culturel matériel et immatériel d'hier, d'aujourd'hui et de demain pour le mettre en valeur et le transmettre

2 ENCOURAGEMENT

Encourager et soutenir les phases de recherche, de création et de diffusion. Développer et renforcer les conditions-cadres pour favoriser la professionnalisation et assurer la durabilité des carrières des actrices et acteurs culturels. Soutenir le développement des compétences culturelles de toutes et tous

3 COOPÉRATION

Identifier les besoins culturels pour répondre aux attentes de la société. Développer l'offre culturelle nécessaire en collaboration avec les institutions et les partenaires cantonaux, nationaux et internationaux

Douze axes stratégiques

1.1 Collecte

Conseiller et soutenir, surveiller, recenser, collecter, évaluer, documenter et étudier le patrimoine culturel

1.2 Conservation

Restaurer, conditionner, conserver, inventorier et gérer le patrimoine culturel pour en assurer la transmission aux générations actuelles et à venir

1.3 Mise en valeur

Favoriser les projets de recherche, encourager et soutenir les publications et proposer des offres pour différents publics

1.4 Médiation

Favoriser l'appropriation du patrimoine culturel par toutes et tous

2.1 Création

Encourager et soutenir toutes les phases de la création artistique: recherche, création et diffusion

2.2 Professionalisation

Développer et renforcer les conditions-cadres pour assurer la durabilité des carrières professionnelles et lutter contre la précarisation des artistes en participant à l'amélioration de leurs conditions de travail

2.3 Participation

Encourager et soutenir les processus d'inclusion et de participation culturelle

2.4 Accessibilité

Faciliter l'accès à la culture pour toutes et tous

3.1 Economie créative

Encourager et soutenir la création de biens, de services et d'activités dans le domaine des industries culturelles et créatives en renforçant ainsi l'attractivité du canton du Valais

3.2 Formation initiale et continue

Offrir les conditions-cadres nécessaires au développement des compétences tout au long de la vie

3.3 Cohésion

Encourager et soutenir des projets culturels favorisant la cohésion sociale et l'intégration de toutes et tous

3.4 Construction

Etre force de proposition face aux enjeux de société et explorer des pistes de solutions pour y répondre